



Convocation compteur auto trafiqué

Par **kartel26**, le **13/06/2008** à **19:45**

Bonjour, j'ai reçu une convocation du tribunal moi et mon assureur.

J'avais un renault mégane 2 pendant un an, j'avais fait une visite chez renault pour un souci électronique au bout de 6mois. Pas de souci. Ils ont noté 23000km. En février 2007, mon véhiculé a été incendié. Je vivais dans un quartier ou il brulait des véhicules pendant les émeutes. Mon assurance ne m'a pas soumis d'offre de rachat. Ils m'ont remboursé le véhicule et on racheté le véhicule qu'il on revendu à un garage.

Ce garage l'a réparé et revendu. En faisant des recherches que je n'ai jamais faites, il dise que le véhicule avait plus de 100000km.

Je croyais que le véhicule était parti à la casse. Bref, j'avais acheté le véhicule à un revendeur. Lors de l'achat, j'avais reçu le véhicule un ou deux mois après. Qu'est ce qu'il faut que je dise ou que je fasse, je me sens un peu déboussolé alors que je n'ai jamais eu de soucis. Je croyais que renault avait un fichier nationale. En les appelant ce matin, il me dise pas de souci et la demoiselle vient de voir qu'une reparation avait été faite a 105000km et que l'autre juste après qui était moi était a 23000km.

Par **kartel26**, le **13/06/2008** à **19:48**

Je voulais savoir ce que je risquais?